

CAP' MESCHERS

Votre magazine d'informations municipales

#04

AUTOMNE 2021

**Dossier développement durable,
retour sur la saison estivale...**

Paroles aux élus :

Découvrez l'actualité
par délégation (santé, culture, sports...)

04
Résumé des conseils municipaux

05
Tourisme, vie économique
Une très bonne saison 2021

06
Culture
Retour sur la saison estivale

08
Vie associative
Une vie associative dynamique

09
Zoom sur le centre socio-culturel

10
Sport
Le développement des équipements sportifs

11
Les p'tites histoires - carnet n°3
Les Grottes du Régulus

15
Dossier développement durable

16
Le développement durable à Meschers :
les priorités

18
Nettoyage raisonné des plages et
action de conservation de la dune

20
Qualité des eaux de baignade

21
Vie sociale, santé et solidarité
Actualités du pôle social

22
Règlementations
L'art du bien-vivre ensemble

23
Expression de l'opposition

Directrice de publication

Françoise Fribourg, maire de Meschers

Comité de rédaction

Pascal Banette, adjoint au développement durable et à la communication
Xavier Moreau, directeur général des services
Benjamin Papeau, chargé de communication

Conception graphique

Benjamin Papeau

Impression

Imprimerie Rochelaise

Photographie de couverture

Christine Recompsat

Contact

Mairie de Meschers
Tél : 05 46 39 71 00
mairie@meschers.com



Madame, Monsieur,

Plus d'une année s'est écoulée depuis les élections de juillet 2020 et notre majorité est plus que jamais à l'écoute des habitants. La proximité est une revendication essentielle de nos concitoyens dans un contexte où les repères s'amenuisent.

Moi-même en tant que Maire, ainsi que mes adjoints, nous tentons au quotidien de garder ce lien avec les Michelais en rencontrant ceux qui le souhaitent, soit en mairie, soit lors d'une visite à domicile, afin de répondre autant que possible à leurs préoccupations, dès lors qu'elles vont dans le sens de leur bien-être tout en préservant l'intérêt général.

Nous poursuivons nos actions pour Meschers, patiemment, malgré la crise sanitaire, les contraintes réglementaires imposées surtout par l'Etat, les délais importants et incompressibles des diverses administrations intervenant sur nos projets.

Pour exemple, les travaux de réfection d'une route demandent au moins deux ans de préparation pour pouvoir coordonner tous les concessionnaires, réunir les financements, obtenir les autorisations ; c'est un travail de titan ; avec la crise sanitaire dont on sort progressivement, les maîtres d'œuvre et entreprises sont surchargés de commande, les matériaux manquent à l'approvisionnement, les prix s'envolent ...

« L'art d'être élu local est exigeant mais notre engagement pour les Michelais et les Michelaises reste intact. »

Je mesure combien l'art d'être maire ou élu local est exigeant aujourd'hui mais notre engagement pour les michelais et michelaises reste intact.

Dans cette édition, nous vous offrons un retour sur la saison estivale, et un aperçu de l'avancement des projets pour la commune : les travaux des grottes municipales du Régulus et de la rue des Mûriers devraient débiter enfin au cours du dernier trimestre 2021. Une dizaine de dossiers de demandes de subventions a été déposée auprès de l'Etat et des différents financeurs.

Le comité de pilotage de la future maison de santé s'est réuni à plusieurs reprises pour déterminer précisément les différents besoins des professionnels de santé de Meschers : médecin, infirmiers, kinésithérapeutes, prêts à s'y installer.

Une réunion publique sera organisée le mercredi 17 novembre à 20h00 à la Passerelle, pour vous présenter un bilan des actions déjà réalisées et des études en cours.

Toutes ces avancées ne peuvent se faire sans une équipe performante : élus dans les commissions, habitants au sein des comités consultatifs, personnel communal toujours très réactif et dont l'engagement pour Meschers est primordial ! Alors ne baissons pas la garde, nous sommes sur de nombreux fronts !

Françoise Fribourg

Maire de Meschers-sur-Gironde
Vice-présidente de la CARA



CONSEIL DU 12 JUILLET 2021

Convention de financement partenarial – Dispositif bacs à marée entre la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et la Commune de Meschers-sur-Gironde

La commune a voté une convention de **financement partenarial d'accompagnement de bac à Marée (BAM)** dans la perspective d'un nettoyage raisonné des plages (Plages des Nonnes, des Vergnes et de Suzac).

Les référents auprès de la CARA sont :

Élu : Monsieur Pascal BANETTE 1^{er} adjoint en charge du développement durable

Technicien : Monsieur Pascal SERVAIS (Directeur des Services techniques).

Le prestataire externe : Taho E Eco-organisation - 16 rue Robert Geffré – La Rochelle 17 000

Dénomination du Groupe Scolaire 12 rue du Breuil

Durant l'année scolaire 2020/2021, les conseils de l'école primaire ont proposé de renommer le groupe scolaire « **Les petits carrelots** ».

En accord avec les membres du conseil municipal, Monsieur Vincent BOZIER, adjoint en charge de la Vie scolaire, prend acte de procéder au changement de la dénomination du groupe scolaire (délibération du 07 juin 2017 « Jean de la Fontaine »).

Exonération de 100% sur les extensions de terrasse accordées à titre exceptionnel dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid - Année 2021.

La crise sanitaire du Covid 19 a eu un impact économique majeur sur l'activité des commerçants situés sur le territoire de la commune.

Ainsi, afin de soutenir le secteur économique Michelais, pour tenir compte de la fermeture des commerces durant la période de confinement et améliorer leur trésorerie, le conseil municipal a voté à l'unanimité cette exonération.

CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE 2021

Instauration de la taxe annuelle sur les friches commerciales

La Commune est particulièrement vigilante au maintien et au développement de l'activité économique et commerciale. Parallèlement, il est apparu opportun d'instituer la **taxe sur les friches commerciales** de manière à prévenir au mieux et à limiter ce phénomène de vacance.

L'objectif de cette mesure est de **favoriser l'existence d'une offre commerciale la plus diverse possible**, d'inciter à remettre ces friches en exploitation et/ou de permettre à la collectivité de bénéficier de recettes en vue d'éventuels aménagements, ce qui constitue un des axes stratégiques.

Approbation du rapport de la Commission d'Évaluation des Transferts de Charges - Révision libre des Attributions de Compensation par intégration des montants de la Dotation de Solidarité Communautaire sur le Fondement de l'article 1906 nonies C – V – 1°) bis du Code Général des Impôts

Le rapport de cette commission a été adopté à l'unanimité des votants (membres de la CLETC - CARA) sur **le montant de l'attribution de compensation** de la commune de Meschers. La commune a voté ce rapport, afin que la modification de l'attribution de compensation s'élevant à **43181,30€** soit prise en compte dès 2021 par la CARA.

Contrat de prestation de services – Société Impulsdon Mécénat – Grottes du Régulus

Suite à la commission Vie économique et financière et au vote du conseil municipal il a été décidé de signer le contrat de prestation de services avec la société **Impulsdon** afin d'accompagner la collectivité et d'**organiser la démarche** (communication, promotion, négociation...) **de levée de fonds privés**, dans le cadre du programme de travaux de requalification des Grottes du Régulus.

UNE TRÈS BONNE SAISON 2021

par **Hervé Guilloux**

Conseiller délégué en charge du tourisme, des marchés, de la vie économique et du port.

Bilan de la saison touristique

Nous constatons pour l'année 2021 une fréquentation en hausse par rapport à l'année dernière, 80% des professionnels se disent satisfaits du taux de fréquentation de leurs établissements.

Le comportement des touristes change, à cause de la Covid 19, des réservations de dernière minute en hausse, la crainte de la propagation du virus.

Nous avons réussi à maintenir les marchés nocturnes, avec un contrôle du pass sanitaire obligatoire, agrémentés de concerts réussis sur le site du Maine Repos.



© Gérard Manuel

L'aire de camping car municipal a connu un vrai engouement de juin jusqu'à fin septembre, grâce à une météo favorable.



© Kevin Delvecchio

Cela étant dit, plusieurs professionnels signalent des changements radicaux concernant la demande et les pratiques touristiques. Annulations intempestives, réservations de dernière minute, augmentation de l'exigence vis-à-vis de la qualité de l'offre. Ces changements sont à prendre en considération si nous voulons maintenir une offre d'accueil touristique de qualité à Meschers.

Dynamiser le centre-ville

Cet été a eu lieu l'inauguration des deux commerces installés au 50 rue Paul Massy à l'emplacement de l'ancienne quincaillerie Ouvrard fermée depuis plusieurs années.

A cette occasion, Françoise Fribourg, maire de Meschers s'est félicitée de la redynamisation de la rue principale et a constaté le succès du bar à huîtres de la famille Péponnet. Un des deux locaux est, à l'heure où nous écrivons ces lignes, toujours disponible.

L'équipe municipale a également loué la qualité et la rapidité de cette transformation réussie grâce au travail de l'architecte Véronique Scelles, les artisans et les services techniques de la commune.

RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE

par **Laurence Brisard**
4^e adjointe à la mairie de Meschers, en charge de la culture et de la vie associative

A l'occasion de cette rentrée 2021/2022, nous vous proposons quelques images de la saison estivale. D'autres viendront à la mairie et à la bibliothèque d'ici la fin de l'année grâce aux photographies de Gérard Manuel.



© G.M.



© G.M.

Dès le début du mois de juillet, la troupe des Passagers du Régulus s'est mise en mouvement à travers la ville et fait voyager le public nombreux durant ses « flâneries ». La bibliothèque municipale a invité les enfants et familles au spectacle-goûter de Miss Tine.

Le lendemain, s'ouvrait la série des sept concerts au Maine-Repos avec David Walters qui a réuni 700 personnes le 7 juillet dans ce lieu réinventé en jardin musical jusqu'à fin août. Environ 4000 personnes ont assisté aux sept soirées du Maine-Repos principalement organisées le mercredi soir dans le cadre du marché nocturne. La programmation artistique était éclectique, ouverte aux musiques du monde, en juillet, résolument « musiques actuelles » en août avec de jeunes artistes soutenus par l'association du Pays Royannais « Les Révélation Musicales » ou encore les scènes de musiques actuelles régionales que sont La Nef à Angoulême et La Sirène à La Rochelle.

© G.M.

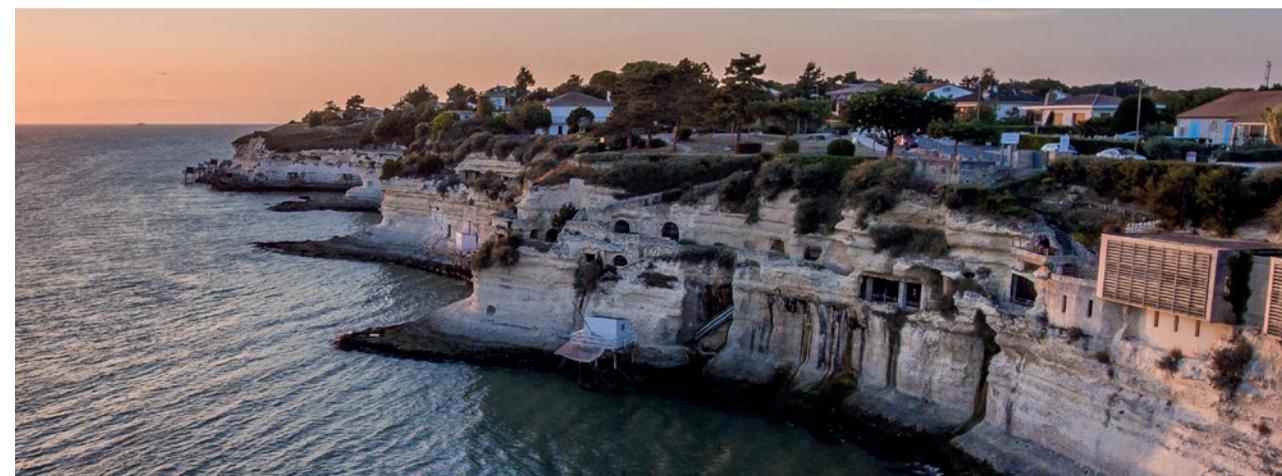


Deux spectacles jeune public ont été offerts aux familles à la plage des Nonnes ainsi qu'à la Passerelle (en collaboration avec Créa & festival Humour et Eau salée).

Au port, le 16 juillet, les Lehmanns Brothers, jeunes talentueux musiciens funky-groove, ont réuni 1200 personnes alors que la compagnie Avis de Tempête enchantait la soirée de la fête du port avec son spectacle de cirque aérien « Comme un vertige ». Enfin, le 3 septembre, nous accueillons un concert jazz piano-batterie à la plage des Nonnes pour fermer cet été que les restrictions sanitaires ont contraint (y compris dans nos projets) que nous avons mené avec grande prudence mais maintenu pour le plaisir de chacun(e).



© Jean-Yves Molinari



LEVÉE DE FONDS PRIVÉS EN FAVEUR DU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DES GROTTES MUNICIPALES

Pour communiquer davantage sur cette démarche originale, nous faisons appel à un prestataire, la société Impulsdon, qui va nous accompagner dans la prospection et fidélisation des donateurs.

La Fondation du Patrimoine a retenu le programme de réhabilitation des grottes du Régulus pour l'organisation d'une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises. C'est une reconnaissance et un soutien considérables.

Les montants de travaux engagés par la mairie de Meschers avoisinent les 700 000 € (cf. résumé du dernier conseil municipal), c'est pourquoi nous espérons fédérer de nombreux donateurs pour soutenir la mise en valeur des grottes municipales. Des subventions publiques du Département, de l'État et de la région Nouvelle-Aquitaine sont par ailleurs en cours d'obtention.

Le lancement de la collecte devrait intervenir rapidement.

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

par **Laurence Brisard**

4^e adjointe à la mairie de Meschers, en charge de la culture et de la vie associative

Notre commune est riche de la présence d'une vingtaine d'associations qui maintiennent le lien social et la vitalité de notre territoire. Nous les présentons sur le site internet de la mairie afin de faciliter l'accès à tou(te)s. A l'occasion des manifestations publiques, les services municipaux s'investissent largement dans leur organisation. On connaît bien les événements incontournables de Meschers comme les brocantes et vide-greniers, les randonnées, les lotos, les spectacles et expositions ... proposés durant l'année ou à l'occasion de la saison estivale. Les propositions vont du sport aux loisirs en passant par la pratique artistique ou encore l'accompagnement social ... et nous permettent de prendre la mesure des préoccupations de chacun(e).

En 2021, la commune a versé des subventions pour un montant total de 47 400€. D'ici fin novembre, nous étudierons les demandes pour l'année 2022 avec une enveloppe en légère augmentation.

Une vie associative dynamique

Le Cercle Nautique de Meschers proposera des cours de natation l'été prochain, le Tennis Club se mobilise grâce au nouvel équipement municipal, le Football Club est en restructuration et nous souhaitons voir les inscriptions augmenter. Ensemble, nous prévoyons de sensibiliser les jeunes miche-lais(e)s grâce à des temps d'animation sportive sur le City Park.

L'art du théâtre en pleine expansion

Côté culture, le théâtre se développe à Meschers. Nous vous avons déjà présenté nos trois équipes artistiques dans le bulletin municipal de l'hiver dernier, Cette rentrée, les Passagers du Régulus, la troupe des Amis de Meschers et la Compagnie Océan, nouvellement implantée sur notre commune, entrent en répétition hebdomadaire à la Passerelle.

D'ici la fin de cette année, deux spectacles seront présentés : la comédie « Quoi encore ? » par la compagnie Océan, le dimanche 14 novembre à 15h30

puis « Le coupable est dans la pièce » dans le cadre du week-end des arts des Amis de Meschers les 27 et 28 novembre.

Par ailleurs, la compagnie Océan propose des ateliers théâtre les mardis et mercredis à la Passerelle. Enfin, parmi les nouveautés de cette rentrée 2021/2022, un atelier de danses folk est ouvert le jeudi de 20h30 à 22h30 à la Passerelle.

La fin du Mille Club



La vétusté du Mille Club nous oblige à fermer la salle au public. C'est donc un au-revoir à cet équipement socio-éducatif dont l'origine remonte à la politique d'État des années 60-70 dont l'objectif était d'équiper le territoire national de modèles identiques, quelle que soit la région ou la taille de la commune, afin d'assurer l'accès égalitaire aux animations socioculturelles. Cet équipement était fourni en kits, gratuitement par l'État. A Meschers, le permis de construire avait été délivré le 6 mars 1978 pour l'édification d'un «Club des Jeunes». On y jouait au flipper, au ping-pong, au tarot et à la belote, entre copains, le tout sur fond musical du jukebox.

Nous poursuivons l'accueil des activités associatives en augmentant la mise à disposition de la salle des fêtes, en aménageant des disponibilités au Club house qui reste néanmoins principalement investi par le club de foot. Le projet d'un lieu multi-activités est bien inscrit dans notre programme de réalisations au cours de notre mandat municipal. En septembre 2022, nous convierons le public à participer à un forum des associations.

ZOOM SUR LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE MESCHERS

par **Sylviane Milon**

Directrice du Centre Socio-Culturel Arc en Ciel

Implanté au cœur du centre-ville à Meschers ainsi qu'à Cozes, le centre socio-culturel est un lieu de vie polyvalent, ouvert à tous les habitants du canton, qui privilégie la dimension familiale, intergénérationnelle, collective ainsi que l'accompagnement individuel pour les personnes qui ont des besoins, et où chacun peut trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : culture, insertion, loisirs, parentalité, bien-être seniors, démarches administratives etc.

Toute personne en quête de loisirs, de développement culturel, de solidarité, d'échanges, d'émulation, sans distinction d'âge, d'appartenance ethnique, religieuse ou culturelle, ni de situation sociale ou de moyens financiers, peut venir au centre socio-culturel. Et c'est bien toute sa force et sa richesse.

On y parle épanouissement, promotion, citoyenneté, on y reçoit, on y donne, on y partage... les personnes se sentent préservées dans leur dignité, loin de tout jugement.

D'un premier regard, c'est un simple espace d'animation socioculturelle. Or, son ambition, tout comme pour les centres sociaux et socioculturels en général, va bien au-delà ! C'est aussi un lieu de vie sociale, force de projets participatifs de développement. Son objectif prioritaire est de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et la réduction des exclusions. La COVID a rompu l'élan de la participation depuis un an et demi, mais des services ont cependant pu être maintenus pendant cette longue période.



© Ave Calvar

C'est la rentrée 2021-2022, alors c'est reparti !

Les groupes peuvent dès à présent reprendre les activités, avec pass sanitaire pour l'instant, au sein du centre socio-culturel. Nous pouvons démarrer les activités prévues au club house du stade (gymnastique, yoga, prévention des chutes et bridge) dès cet automne.

Les services accessibles sans pass sanitaire

Accueil : Services divers > Annette.

France Services : aide aux démarches administratives par internet > Annette.

Espace Emploi Formation/VAE > Badia.

Espace numérique en libre accès et conseils numériques.

LAEP (Lieu Accueil Enfants-Parents) et **actions parentalité** > Marly.

Accueil personnes vulnérables (ou visite sur demande) > Isabelle.

Accueil personnes âgées (ou visite sur demande) > Bénédicte.

Accompagnement aux soins (personnes orientées par les AS) > Aurélie.

Transport aide alimentaire > Jean-François

Contact

Centre Socio-Culturel Arc en Ciel

35 rue de l'église.

05 46 02 52 29

Mail : csc.meschers@wanadoo.fr

www.arcenciel-centresocioculturelcozes.com



LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

par **Vincent Bozier**

5^e adjoint à la mairie de Meschers, en charge de la vie scolaire et du sport

Le succès du City Park

« Bon emplacement, grande adhésion, gros respect ! » voici les mots des jeunes usagers de ce nouvel équipement à Meschers.



Finalement, après de nombreuses joutes oratoires concernant son implantation, le City Park acquis par la précédente municipalité a trouvé sa place à côté de l'école. Si certains pouvaient douter de l'emplacement retenu et vouloir prolonger le débat (malgré les 300€/mois de frais de stockage !), ce choix apparaît aujourd'hui réellement judicieux.

En service depuis juillet, il constitue un point d'ancrage et de pratique sportive pour la jeunesse michelaise et touristique. Quelques détails seront réglés très prochainement (manque de végétaux autour, pelouse synthétique encore un peu glissante...) et le bonheur sera complet !

Projet de couverture d'un court de tennis

Le projet propose la couverture d'un court de tennis existant qui s'implante Allée du Stade. Cette structure permettra d'utiliser le court lors d'une météo pluvieuse par exemple.



Le bâtiment (couverture) sera composé d'un seul volume en forme polygonale en toile tendue de couleur blanche. Il aura une superficie d'environ de 648m² (18m x 36m) et respectera le gabarit FFT.

L'utilisation de la toile translucide permet un éclairage naturel et homogène suffisant à 90% du temps sur toute la surface du bâtiment. La structure principale est constituée d'une charpente métallique.



LES P'TITES HISTOIRES MESCHERS - SUR - GIRONDE

Découvrir & redécouvrir Meschers,
son histoire, ses légendes...



Retrouvez dans ce numéro :

Les Grottes du Régulus

Des origines incertaines...

Les grottes de Meschers ont-elles été occupées à la préhistoire ? Si la question divise, il n'en reste pas moins qu'à ce jour aucune trace archéologique ne permet de répondre par l'affirmative. Si des sociétés de chasseurs-collecteurs ont bien fréquenté la Saintonge, la majorité des sites découverts se situe sur la vallée de la Charente et ses vallées annexes. Aucun artefact, aucune trace de foyer et encore moins d'art pariétal n'a été retrouvé dans les grottes de Meschers.

En fait, depuis la Préhistoire et à travers les temps historiques (jusqu'au XVIème siècle) les falaises de Meschers n'apparaissent que très peu dans l'histoire locale. Le bourg se développe en retrait sur le plateau et, à part quelques utilisations spécifiques (carrière, moulins et silos), il ne semble pas qu'il y ait eu une occupation troglodytique. Ce n'est véritablement qu'avec les guerres de Religion que des femmes et des hommes vont prendre possession des grottes.

Les grottes comme refuge temporaire

C'est donc durant ces périodes de conflit religieux que les protestants trouvèrent refuge dans les grottes. Une première assemblée est signalée en 1576. Il faut dire que contrairement à l'Église catholique, le lieu de culte de la communauté protestante n'est pas sacré, il le devient lors de la célébration.



Il semblerait que ce ne soit pas tant pendant les guerres de Religion à proprement parler, mais plutôt lors du temps du Désert (1685-1787) que les pratiquants de la religion réformée se retrouvèrent dans les grottes pour y célébrer leur culte.

Mais il ne s'agit pas là d'une occupation de type habitat. Il s'agit en fait d'une occupation temporaire, récurrente certes, mais à chaque fois courte. Ce n'est pas un lieu de vie quotidienne, c'est un refuge, une cachette à vocation religieuse. En fait, depuis la Préhistoire et à travers les temps historiques (jusqu'au XVIème siècle) les falaises de Meschers n'apparaissent que très peu dans l'histoire locale.

Le bourg se développe en retrait sur le plateau et, à part quelques utilisations spécifiques (carrière, moulins et silos), il ne semble pas qu'il y ait eu une occupation troglodytique. Ce n'est véritablement qu'avec les guerres de Religion que des femmes et des hommes vont prendre possession des grottes.

Les troglodytes michelais au XIXème siècle.

Ce n'est véritablement qu'au milieu du XIXème siècle qu'une population va se fixer. Peu nombreux, c'est un habitat populaire qui va répondre aux besoins de

ment. Car cette occupation troglodytique n'est pas liée seulement à un habitat mais aussi aux ressources économiques disponibles. Le fait que les falaises soient



cultivables (espace disponible, qualité du terrain) est un atout non négligeable. Mais surtout l'estuaire met à disposition de cette population une abondante richesse nourricière qui ne demande qu'à être librement collectée. C'est donc une occupation qui dépasse la simple vie troglodytique car il y a une utilisation globale des falaises

personnes recherchant, peut être pour certains d'entre-eux, une forme d'isolement, mais surtout la possibilité de vivre décem-

(plateau pour la culture, milieu de falaise pour l'abri et l'estran rocheux pour la récolte et la pêche).

Les petites histoires de l'histoire

Les grottes municipales

En 1980 la municipalité a acheté les grottes du Régulus afin de les réhabiliter et de les ouvrir au public. La responsabilité de ce travail titanesque de restauration fut confiée à M. Clément Moinard (Meschers, 1910-1996). Puissant de métier et passionné des grottes, ce fin travailleur de la pierre avait déjà participé à l'aménagement de bon nombre d'habitations troglodytiques.

Spécialiste du calcaire local et homme de goût, il sut parfaitement concilier les contraintes liées à l'accueil de visiteurs et l'intégration dans l'environnement. C'est son oeuvre que l'on peut admirer aujourd'hui. En 1986 les grottes du Régulus ouvrent au public. La visite sera complétée en 1997 avec la location par la municipalité d'une partie des grottes des Fontaines.

Puis, suite à l'acquisition de la totalité de ces dernières, fut construit entre 2002 et 2003 l'accueil tel que nous le connaissons aujourd'hui, des salles supplémentaires venant, dans un même temps, enrichir la visite. Un nouveau projet de réhabilitation est en cours pour la saison 2022.

Troglodyte vs troglodytique

Troglodyte est un nom commun, son adjectif est troglodytique. Alors, si dans le langage commun il est admis de parler d'habitat troglodyte, les termes exacts, en bon français sont habitat troglodytique, maison troglodytique. Le troglodyte c'est l'habitant.



Les habitats troglodytiques aujourd'hui

Notre petite population de troglodytes populaires s'éteignit en 1920 mais à cette même date de nouveaux troglodytes prirent la relève. De conditions sociales plus élevées, quelques aventureux firent en ces années 1920-1930, l'acquisition de grottes qu'ils transformèrent en résidences secondaires. Mais c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale qu'apparurent les troglodytes contemporains. Les parcelles de ter-

rain, jusque là agricoles, situées sur le plateau firent l'objet de nombreuses transactions et les creux situés en dessous furent aménagés avec tout le confort moderne. Aujourd'hui encore la majorité des grottes de Meschers est privée et habitée (une trentaine sur un kilomètre et demi). Certaines d'entre elles ne le sont qu'à la belle saison mais une petite minorité est occupée à l'année.

Bibliographie

GENET Christian, Les grottes de Meschers, Cité de troglodytes, Régulus-Matata, Aubin imprimeur, 2000.
 MAURIN Louis, Histoire de l'Aunis et de la Saintonge, t1, Des origines à la fin du VI^e siècle après J.-C., Geste éditions, 2007.
 MENARD Pierre, Jalons pour l'histoire de Meschers .
 SEGUIN Marc, Histoire de l'Aunis et de la Saintonge, t3, Le début des Temps Modernes, 1480-1610, Gestes éditions, 2005.
 PAPEAU Thierry, Si les grottes m'étaient contées... Grottes municipales des Fontaines et du Régulus, Ed. Imprimerie Gatignol, Royan, 2013.

Rédaction : Thierry Papeau, Mairie de Meschers.

DOSSIER DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable à Meschers : les priorités

par Pascal Banette, 1^{er} adjoint en charge du développement durable à la mairie de Meschers

- page 16

Nettoyage raisonné des plages et actions de conservation de la dune

par Leïla Renon, chargée de mission Natura 2000 auprès de la CARA

- page 18

Qualité des eaux de baignade : le temps de l'action !

Bilan des mesures prises par la municipalité afin de garantir des eaux de baignade de qualité.

- page 20



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À MESCHERS : LES PRIORITÉS

par **Pascal Banette**

1^{er} adjoint à la mairie de Meschers, en charge du développement durable, de la communication et du personnel communal.

Constat

Désormais, nous le savons tous, les activités humaines et le modèle de développement des sociétés conduisent la planète vers un avenir climatique et environnemental très sombre. Pour freiner cette funeste destinée et réinventer les modes de vie, le concept de développement durable s'est progressivement imposé.

Il est évident que l'échelon communal (surtout dans une petite commune) est d'un niveau extrêmement modeste pour la mise en œuvre d'une stratégie efficace en ce domaine. Toutefois, il est possible de mettre progressivement en place un certain nombre d'actions permettant de mieux préparer notre futur et surtout celui de nos descendants.



Les priorités de notre mandat

- > La réflexion et la mise en place de mesures et d'aménagements liés à la transformation des mobilités (en particulier en saison estivale) en lien avec l'élaboration d'un nouveau plan de circulation.
- > La création d'un parc paysager renaturé sur l'espace Torrès permettant à la fois le renforcement de la biodiversité et l'aménagement «doux» d'un lieu de détente et de loisirs (étang, promenade, parcours sportif, activités pour les enfants...).
- > Une action volontariste en matière environnementale (plages, gestion de la Forêt de Suzac, sensibilisation du public, actions écocitoyennes...)
- > Un diagnostic et une isolation thermiques des bâtiments communaux, les modes de chauffage à envisager... Une communication vers les particuliers plus efficace concernant ce sujet et une assistance de base (relais de l'information, orientation dans leurs démarches...)
- > Une meilleure communication concernant le nécessaire changement de nos comportements.

Les freins et difficultés rencontrés

- > La crise sanitaire a très fortement impacté et ralenti notre action.
- > La contrainte budgétaire du fait des «urgences» à traiter (grottes du Régulus, église...)
- > Nos capacités techniques relativement limitées à l'échelon communal.
- > L'inertie provoquée par le respect des procédures.
- > La prise en compte du rythme de l'évolution de la prise de conscience (élus, administrés...).



© Johannes Plenio

Bilan et perspectives

La crise sanitaire et les «urgences communales» n'ont pas permis cette année de grandes avancées concernant les mobilités mais la réflexion est en cours. Le démarchage auprès du département (Dominique Bussereau à l'époque président, élus et techniciens) de Françoise Fribourg et moi-même a permis la programmation de la continuation du réaménagement de la RD 25 jusqu'à Meschers (nous avons été une nouvelle fois «oubliés!»). A noter que toutes les réfections des voiries communales prendront désormais en compte les déplacements pédestres et cyclistes. En 2022, l'étude du nouveau plan de circulation sera lancée.

Des contacts ont été pris concernant l'étude de l'aménagement de l'espace Torrès. Un dialogue a été entrepris pour ne pas permettre la pérennisation de l'utilisation de ce lieu par les forains et envisager des pistes pour leur futur transfert vers un autre endroit.

Sur le plan environnemental, le dossier de la qualité des eaux de baignade de nos plages (et plus particulièrement celle des Vergnes) a été traité de façon exemplaire (voir page 20). La convention de gestion de la Forêt de Suzac a été préparée et va être signée par la maire dans les semaines qui viennent avec le Conservatoire du littoral et la mairie de St-Georges-de-Didonne.

Compte tenu du programme chargé de l'année écoulée, la nécessaire isolation thermique et le remplacement du mode de chauffage de certains bâtiments communaux sont passés au second

plan. Il nous faut également tenir compte des projets à venir (Maine-Repos..) pour choisir et dimensionner correctement le futur moyen de chauffage. Le remplacement de l'Algeco des Services Techniques est néanmoins prévu dans un avenir très proche compte tenu de sa vétusté et du «scandale énergétique» qu'il représente.

Notre communication concernant le changement de nos comportements et l'écocitoyenneté reste insuffisante et demande à être améliorée dans les années à venir. Mais là encore, l'urgence en terme de communication provoquée par la crise sanitaire a de fait relégué ce sujet à l'arrière plan. A noter que la future scénographie des Grottes de Régulus réservera une place de choix à la connaissance et la préservation de notre estuaire aux côtés de l'histoire locale.

Beaucoup d'autres questions auraient dû être traitées (encouragement aux circuits courts, économie circulaire, réduction de notre production de déchets..) mais l'adage «Qui trop embrasse mal étreint» n'existe sans doute pas depuis si longtemps sans raison !

En guise de conclusion

Malgré les conditions très particulières de cette première année de mandat, ce bilan forcément mitigé laisse pourtant augurer de réelles perspectives afin de pouvoir conjuguer bien-être et avenir sur le territoire de notre commune. Pour cela, le civisme et le soutien de tous à la «cause» du développement durable, quelle que soit l'importance de sa participation, est indispensable.

NETTOYAGE RAISONNÉ DES PLAGES ET ACTIONS DE CONSERVATION DE LA DUNE

par **Leïla Renon**

Chargée de mission Natura 2000 au Service Environnement Terrestre et Maritime de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

La commune de Meschers-sur-Gironde a la chance de faire partie des zones Natura 2000 « Marais et falaises des coteaux de Gironde » et « Estuaire de la Gironde : marais de la rive Nord ».

Créé en 1992 par l'Union Européenne, le réseau Natura 2000 est présent dans une quarantaine de sites du département, et partout sur le territoire de l'Union Européenne. Ces sites identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et de leurs habitats naturels ont pour objectif de préserver ces espèces et habitats tout en tenant compte des enjeux socio-économiques et culturels du territoire. Le développement durable est le pilier fondateur du réseau Natura 2000.

Sur la commune, nos 5 plages, nos falaises, la forêt de Suzac ainsi que les marais voisins de l'estuaire sont classés Natura 2000. Parmi les enjeux écologiques, la préservation des lisses de mer et de nos dunes sont prioritaires. Les lisses de mer sont l'ensemble des débris naturels déposés à chaque marée sur nos plages. Elles sont à la base de la chaîne alimentaire des plages, et donnent naissance indirectement aux dunes.

Dès 2006, les agents de la commune s'emploient à leurs préservation en plaçant des ganivelles ou barrières girondines, clôtures en bois préservant le haut de plage du piétinement et bloquant les grains de sable, mobiles sous l'effet du vent.



Ces dispositifs renforcent l'accumulation naturelle du sable et aide à la formation des dunes. Les agents encore en poste aujourd'hui sont encore surpris de la rapidité avec laquelle la dune s'est constituée grâce à ces ganivelles.

En 2017, les ganivelles ayant subi les effets du temps, la commune s'est engagée dans un contrat Natura 2000 sur la plage de Suzac. Le contrat Natura 2000 est un outil financier permettant de débloquent des subventions de l'Etat et de l'Union Européenne pour accompagner les actions de gestion en faveur des espèces et des habitats protégés. Ainsi, la plage de Suzac a pu bénéficier d'une nouvelle rangée de ganivelles. Les effets sont visibles rien qu'après quelques années de pose : la flore se diversifie, la dune « avance » vers la plage signe de son engraissement.



DÉCEMBRE 2018



AOÛT 2021

Pour renforcer ce dispositif de ganivelle, la commune prend l'initiative de poser les bois flottés apportés par les tempêtes hivernales en arrière des ganivelles afin de stabiliser le sable.

Ces efforts de restauration des dunes n'ont de sens que si l'on agit à la base de sa création : préserver les lisses de mer ! La principale façon est d'adapter le nettoyage des plages en réduisant le mode mécanique qui évacue tout de la plage, sans distinction, même le sable ! L'appel à un mode manuel et différencié selon les plages (plage naturelle comme Suzac vs plus urbaine comme Les Nonnes) est la principale solution. D'ailleurs les agents de la commune et Mme Le Maire ont participé les 28 et



29 septembre à une formation dédiée au nettoyage raisonné des plages organisée par le CNFPT et la CARA, animée par Rivages de France, afin de mettre en application ces principes de gestion.



Chaque action et chaque pas compte ! Vous aussi vous pouvez nous aider à protéger ces dunes en respectant les ganivelles, en ne cueillant aucune plante et en acceptant la présence des lisses de mer sur nos plages. Dans quelques années de pratique, aurons-nous peut-être la chance de voir nicher sur nos plages le protégé Gravelot à collier interrompu, oiseau faisant son nid en haut de plage et se nourrissant des insectes des lisses de mer, témoin de plage en bonne santé !

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE : LE TEMPS DE L'ACTION !

Le Pays Royannais dans son ensemble est confronté à une dégradation de la qualité des eaux de baignade. La commune de Meschers n'échappe pas à cette évolution, principalement sur les plages des Vergnes et de Suzac.

En effet en 2020, l'Agence Régionale de Santé de la Nouvelle-Aquitaine a classé la qualité des eaux de baignade de la plage des Vergnes en qualité insuffisante, et ce, pour la troisième année consécutive. Cette situation expose la plage à une potentielle interdiction de la baignade en 2022.

Evolution du classement par l'ARS de la qualité des eaux de baignade des plages de Meschers :

	2017	2018	2019	2020
les Nonnes	excellent	bon	bon	bon
les Vergnes	bon	insuffisant	insuffisant	insuffisant
Arnèche	excellent	bon	bon	bon
Suzac	excellent	bon	bon	suffisant

L'année 2018 est une année charnière pour la dégradation de la qualité des eaux de baignade de Meschers. Ce phénomène est observé sur les autres plages du Pays Royannais.

Aussi depuis ce printemps, la Municipalité, bien consciente des enjeux à la fois sanitaires mais également touristiques de cette situation, a entrepris d'identifier les origines des polluants et d'y remédier.

Accompagnée par les services compétents du Département, de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, de la Compagnie d'Environnement Royan Atlantique, de l'UNIMA, la Municipalité a pu appréhender au mieux la problématique et mettre en œuvre rapidement les mesures suivantes :

- **La révision du profil de vulnérabilité** des eaux de baignade des plages des Vergnes et de Suzac a été confiée à l'UNIMA ;



- **Un contrôle du réseau d'assainissement** public a été réalisé le 14 avril 2021 par la Compagnie d'Environnement Royan Atlantique : 30 installations non conformes ont été repérées (infiltration des eaux parasites dans le réseau public d'assainissement) ; des courriers ont été envoyés le 11 mai 2021 aux propriétaires concernés en vue d'un diagnostic de leur branchement d'assainissement ;

- Une campagne de **contrôle des installations individuelles d'assainissement** est en cours (allée des Peupliers, rue de la Source, Allée des Jonquilles) ; des courriers ont été adressés aux propriétaires d'installations non conformes détectées lors d'un précédent contrôle afin de leur rappeler leur obligation de mise en conformité et les mettre en demeure d'effectuer les travaux nécessaires ;

- Un contrôle des **installations d'assainissement internes aux campings et centres de vacances** situés sur le bassin versant a été réalisé ;

- Une **étude diagnostique** financée par la CARA a été confiée au cabinet EAU MEGA en vue de caractériser les polluants contribuant au déclassement de la qualité des eaux de baignade des plages des Vergnes et de Suzac, d'identifier leurs origines et de proposer un plan d'action.

La Municipalité et ses partenaires comptent sur l'efficacité de ces mesures en vue d'améliorer de manière pérenne la qualité des eaux de baignade de la plage des Vergnes en particulier.

ACTUALITÉS PÔLE SOCIAL

par **Catherine Martin-Frêche**

6^e adjointe à la mairie de Meschers, en charge de la vie sociale, de la santé et de la solidarité.

Meschers recherche un médecin

Pour cause de départ en retraite de l'un de ses trois médecins, la municipalité de Meschers recherche un(e) médecin généraliste libéral(e).



Ce médecin pourra rejoindre le nouveau cabinet médical prévu fin mars 2022. La commune offrira une aide à l'installation sous forme de participation aux frais de location du cabinet et du logement situé, lui aussi, en centre ville. Merci de partager cette information à toute personne susceptible d'être intéressée.

Création d'un cabinet médical

Un cabinet médical va prochainement voir le jour à Meschers. Le bâtiment est situé en rez-de-chaussée. Le local de 37m² sera composé d'une salle d'attente, d'une salle d'examen ainsi que d'un bureau. Cet aménagement aura lieu au sein du bâtiment qui comprend également le bureau de poste.

Le projet de maison médicale

Le Comité Consultatif pour la création de la Maison médicale se réunit régulièrement et avance dans le projet avec la participation active des différents professionnels intéressés. Pour rappel, ce Comité est composé de 4 élus de la majorité, dont Mme le Maire, de 2 élus de l'opposition et de 5 administrés volontaires. L'équipe de professionnels travaillant sur le projet comprend un médecin, des infirmiers, des kinésithérapeutes, une ostéopathe et un podologue. Cette construction se situera sur le terrain du Mille Club.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Les prises de rendez-vous avec le CCAS se font par téléphone en mairie au numéro : **05 46 39 71 18**

Les prises de rendez-vous avec les assistantes sociales du secteur se font aussi par téléphone au pôle accueil des assistantes sociales de Royan au numéro : **05 46 39 60 67**.

Elles seront présentes en mairie, sur rendez-vous, les jeudis après-midi pour les Michelais et les habitants des communes faisant partie du secteur social.

Les mutuelles reprennent leurs permanences (avec RDV téléphonique) comme suit :

- **Mutualia (M^{me} Callaud Géraldine)**
1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h30 à 12h00

- **MBA (M^{me} Marchais Aurélie)**
2^e et 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h30

- **Ma Commune Ma Santé (M. Brincat Vincent)**
les lundis : 08/11/21, 06/12/21, 31/01/22

LES RÈGLES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

par **Yoan Coutant**

3^e adjoint à la mairie de Meschers, en charge des travaux et de la sécurité

Bien vivre en communauté est un art délicat c'est pourquoi voici quelques règles que nous rappelons :

Il est demandé aux propriétaires d'apposer leur numéro d'immeuble en limite de propriété afin de faciliter le travail de divers services.

Nous vous rappelons également de penser au nettoyage et à l'entretien des haies (2m de haut, 1 m en virage ou carrefour) ainsi qu'au nettoyage des végétaux au sol pour éviter la propagation du feu et la prolifération des « nuisibles » (serpents, rats, etc.). La réglementation complète à ce sujet est disponible sur le site internet de la mairie à la rubrique « Réglementation en cours ».



Enfin, nous vous rappelons que la propreté de la ville est l'affaire de tous. Il est donc demandé à chacun d'utiliser les poubelles publiques mises à disposition. De plus, il est également demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leurs compagnons (en ville comme dans les espaces naturels).



© Joe Smith

Vous trouverez également toutes les informations concernant les travaux, l'entretien de la voirie et des espaces verts sur le site internet de la mairie dans la rubrique « Ma vie quotidienne », puis dans le sous-menu « Travaux - voirie - espaces verts ».

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

par la liste **Ensemble, construisons l'avenir**

Chantal Mechin, Catherine Drochon, Nicolas Baumgarten, Dominique Decourt.

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

La saison 2021 a été médiocre, les conditions météorologiques n'y sont pas étrangères. Néanmoins comme nombre d'entre vous, nous avons constaté que la qualité de l'entretien de notre commune n'était plus à la hauteur d'une station touristique. Fauchage des accotements déficient, confié à des entreprises qui œuvraient avec des taille bordures alors que nous disposons d'une faucheuse attelée derrière un tracteur, absence de balayage mécanique, l'image de Meschers donnait une image de laxisme dans ces domaines.

Dans le dernier bulletin municipal nous attirions votre attention sur le montant des dépenses que la majorité souhaitait engager au cours de ce mandat en soulignant que nous n'avions aucune simulation financière pour les grands investissements.

Depuis, le montant des travaux d'aménagement des grottes du Régulus avec l'intégration de la grotte des arts a encore augmenté pour passer de 500 000 € à environ 700 000 €.

Lors de la réunion du conseil municipal du 27 septembre 2021, Madame le Maire a proposé une délibération pour des travaux d'aménagement, d'embellissement et de création de pistes cyclables route

des Salines. L'estimation prévisionnelle s'élève à 531 850 € hors-taxes, cette délibération permettait aussi à Madame Le Maire de signer le marché sans nouvelle consultation de l'assemblée délibérante. Dans la mesure d'où cette opération n'avait pas été évoquée auparavant, sans juger de l'opportunité de ces travaux, nous avons proposé un amendement visant à supprimer le paragraphe autorisant Madame le Maire à signer le marché.

Il nous a semblé beaucoup plus raisonnable d'attendre le résultat des études et d'avoir une estimation exacte du montant des travaux avant que le conseil municipal se prononce.

C'est une nouvelle dépense importante qui s'ajoutera aux engagements financiers déjà pris. De nouveau nous attirons solennellement votre attention sur la démarche de Madame le Maire qui veut augmenter d'une manière très significative l'endettement de notre commune.



www.agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr/producteurs-locaux

CONSOMMONS — LOCAL —

*Plus proche, plus frais,
plus juste !*

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE